

Habiter dans une communauté : un mode de vie pour 148 000 personnes dans le Grand Est

Insee Analyses Grand Est • n° 145 • Juin 2022



Au 1^{er} janvier 2019, 147 900 habitants du Grand Est vivent dans une communauté, soit 2,7 % de la population régionale. Les résidents des communautés sont surtout des jeunes et des seniors. Plus de sept résidents sur dix sont des femmes, dans les maisons de retraite et les communautés religieuses. Quant aux hommes, ils représentent neuf résidents sur dix dans les établissements pénitentiaires et militaires, et six résidents sur dix dans les internats et les cités universitaires. La vie en communauté est plus fréquente dans les départements moins denses de la région, notamment en Haute-Marne, dans la Meuse et les Vosges. Les communautés sont également plus souvent situées près des agglomérations urbaines. La moitié des résidents des communautés habitent dans les villes-centres des unités urbaines, contre 38 % de la population.

Au 1^{er} janvier 2019, 147 900 personnes vivent au sein des 3 000 communautés du Grand Est ► **définitions**, comme des maisons de retraite, des internats et cités universitaires, des prisons ou des communautés religieuses. Ces résidents représentent 2,7 % de la population du Grand Est, contre 2,4 % en France métropolitaine. La part des personnes vivant en communauté varie de 1,7 % en Île-de-France à 3,8 % en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 1**. Pour la plupart des autres régions, cette proportion est assez homogène et se situe entre 2,6 % et 2,8 %.

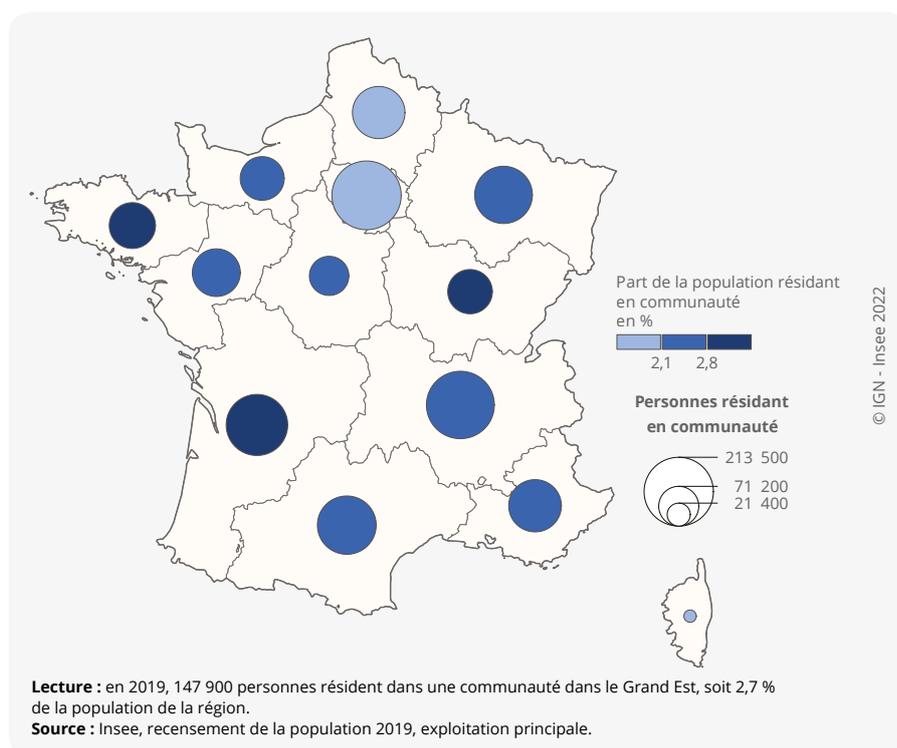
Près d'un tiers des résidents des communautés de la région, soit 48 200 personnes, vivent en maison de retraite ou Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), un quart résident dans un établissement sanitaire ou social, comme des foyers de travailleurs, des établissements de soins, et 23 % en internat. Les résidents des établissements militaires représentent 7,4 % de la population des communautés dans le Grand Est, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Cela s'explique par la présence de grandes bases militaires dans la région, comme celles de Mourmelon-le-Grand, Sarrebourg, Meyenheim, Épinal ou Haguenau, parmi les plus grandes au niveau national. Le reste de la population des communautés vit en cité universitaire, dans des établissements pénitentiaires ou en communauté religieuse. Depuis 2009, la population des communautés a légèrement baissé dans le Grand Est, la forte hausse du nombre de personnes vivant en maison de retraite ne compensant pas la diminution des autres catégories ► **encadré**.

Les jeunes et les seniors : les plus concernés par la vie en communauté

Deux étapes de la vie coïncident particulièrement avec la vie en communauté : la période des études et le grand âge ► **figure 2**. En 2019, dans le Grand Est, 7,1 % des personnes âgées de 15 à 25 ans vivent en communauté, et

6,7 % de la population de plus de 75 ans, et cette proportion culmine à 31,6 % pour celle âgée de 90 ans ou plus. Ainsi, les jeunes et les seniors représentent 68,3 % de la population des communautés, alors que leur poids dans la population totale n'est que de 22,3 %. Seul 1 % des personnes qui sont en dehors de ces deux tranches d'âge réside dans une communauté.

► 1. Part de la population vivant en communauté par région en France métropolitaine



En 2019, 50 700 adolescents et jeunes adultes vivent en communauté, dont sept sur dix en internat et en cité universitaire. Les autres résident en établissement militaire (14,3 %), dans des établissements sanitaires ou sociaux de moyen et long séjour (11,5 %) et, moins souvent, dans des établissements pénitentiaires (2,6 %). Concernant les personnes de 75 ans ou plus, 50 300 habitent dans une communauté : 84,4 % vivent en maison de retraite ou Ehpad, mais aussi dans des établissements de soins médicaux et des communautés religieuses (8,8 % et 1,9 %).

Après 25 ans et avant 75 ans, 38 100 personnes résident dans une communauté : la moitié d'entre elles dans un établissement sanitaire ou social, essentiellement des structures pour adultes handicapés et des foyers de travailleurs.

Davantage de femmes dans les maisons de retraite

Au 1^{er} janvier 2019, 48 250 personnes vivent en maison de retraite ou en Ehpad dans la région ► **figure 3**. Les pensionnaires de ce type de structure sont âgés, en moyenne, de 85,4 ans, soit 1,9 ans de plus que dix ans auparavant. En plus de l'allongement de la durée de vie, l'accès en maison de retraite se fait plus tard, en lien avec un renforcement du maintien à domicile. En effet, les résidents âgés de moins de 85 ans représentent un peu plus d'un tiers de la population des maisons de retraite en 2019, contre 47 % en 2009. Ainsi, l'hébergement en maison de retraite est plus fréquent pour les seniors les plus âgés : près de 30 % des personnes d'au moins 90 ans y vivent, contre 2 % des personnes entre 60 et 89 ans.

Enfin, les trois quarts des pensionnaires de ce type de structure sont des femmes. Avec une espérance de vie supérieure de six ans à celle des hommes, leur présence dans les maisons de retraite contribue à l'accroissement de la moyenne d'âge dans ce type de communauté.

Davantage d'hommes dans les internats, les cités universitaires et les établissements militaires

Les internats de la région accueillent 34 000 jeunes en 2019. Les trois quarts sont âgés de 15 à 19 ans et sont majoritairement des hommes (six jeunes sur dix). Très peu d'enfants y sont hébergés avant le début du collège : seulement 3,4 % des internes sont âgés de moins de 12 ans.

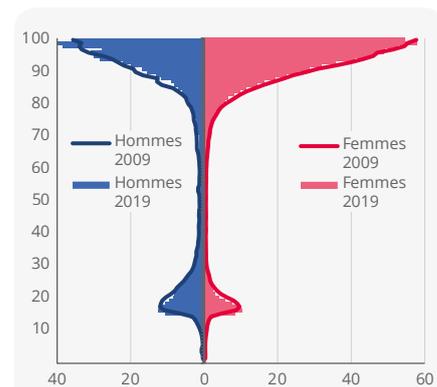
Lors de leurs études supérieures, certains étudiants résident en cité universitaire. En 2019, 8 880 jeunes de la région y vivent. Ils sont âgés de 17 à 30 ans, mais huit sur dix ont entre 18 et 24 ans. Entre 17 et 19 ans, les filles représentent la moitié des effectifs ; à partir de 20 ans, elles deviennent minoritaires et leur part diminue avec l'âge.

Certains jeunes choisissent une carrière militaire à la suite de leur scolarité. Ainsi, 10 990 personnes vivent dans un établissement militaire, comme des bases ou camps militaires ou des casernes de gendarmerie. Il s'agit d'une population assez jeune, dont la moyenne d'âge se situe autour de 25 ans, et composée principalement d'hommes (93 %).

Une population d'âge intermédiaire dans les établissements sanitaires et sociaux

En 2019, 37 670 résidents du Grand Est vivent dans des établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour, hors maison de retraite. Cette catégorie de communauté regroupe une grande diversité de structures, des foyers de travailleurs aux établissements de soins médicaux, majoritairement destinées aux adultes d'âge intermédiaire. Les foyers de travailleurs hébergent 9 440 personnes dans le Grand Est, soit 0,2 % de la population régionale. Parmi les régions, cette proportion est la plus importante après celle de l'Île-de-France (0,3 %). Peu de femmes vivent dans ce type de structure : elles représentent moins d'un quart de la population des foyers de travailleurs. Les jeunes et les

► 2. Part de la population vivant en communauté dans le Grand Est, par sexe et âge



Note : la barre supérieure représente les personnes de 100 ans ou plus.

Lecture : en 2019, 40,8 % des femmes âgées de 94 ans vivent en communauté dans le Grand Est.

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

seniors y sont également peu présents, 70 % des personnes hébergées en foyer de travailleurs étant âgées de 16 à 59 ans ; la moyenne d'âge est de 37 ans. Les structures pour personnes handicapées accueillent 9 290 adultes et enfants en 2019. Ici aussi, les très jeunes et les très âgés sont très peu présents. La prise en charge spécialisée des enfants n'inclut pas leur hébergement : ceux-ci résident souvent avec leur famille. De même, avec le vieillissement, les adultes handicapés intègrent une maison de retraite et quittent leur structure adaptée. Les autres résidents des établissements sanitaires ou sociaux sont principalement hébergés dans des structures de soins médicaux, d'aide sociale à l'enfance ou dans des structures sociales pour adultes et familles.

► 3. Caractéristiques des résidents par type de communauté dans le Grand Est

Catégorie de communauté	Résidents des communautés		Âge moyen	Part des femmes (en %)
	Effectifs	En %		
Maison de retraite, Ehpad	48 250	32,6	85,4	75,0
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour hors maison de retraite	37 670	25,5	45,9	41,2
<i>dont : Foyer de travailleurs</i>	9 440	6,4	37,0	23,8
<i>Structure pour adultes handicapés</i>	8 540	5,8	46,0	43,4
<i>Établissement de soins médicaux</i>	8 150	5,5	71,3	58,0
<i>Autre établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour</i>	4 130	2,8	50,1	44,7
<i>Structure d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants et jeunes majeurs</i>	3 410	2,3	15,4	42,6
<i>Structure sociale pour adultes et familles</i>	3 250	2,2	41,9	40,8
<i>Structure pour enfants handicapés</i>	750	0,5	15,9	31,5
Internat hors cité universitaire	34 020	23,0	17,3	39,4
Établissement militaire	10 990	7,4	25,3	7,3
Cité universitaire	8 880	6,0	21,9	44,8
Établissement pénitentiaire	5 780	3,9	35,1	3,0
Communauté religieuse	1 810	1,2	69,1	78,3
Établissement social de court séjour	420	0,3	34,8	19,8
Autre forme de communauté	90	0,1	26,4	0,0
Ensemble de la population vivant en communauté	147 910	100,0	49,0	48,4

Lecture : en 2019, 48 250 habitants du Grand Est résident dans une maison de retraite ou un Ehpad. Ils sont âgés, en moyenne, de 85,4 ans et sont majoritairement des femmes (75 %).

Source : Insee, recensement de la population 2019, exploitation principale.

Un milieu carcéral jeune et très masculin et des communautés religieuses plutôt âgées et féminisées

Au 1^{er} janvier 2019, 5 780 personnes sont détenues dans les établissements pénitentiaires de la région, essentiellement des hommes. Très peu de femmes sont détenues en milieu carcéral, que ce soit dans la région ou au niveau national (3 % et 3,7 % des détenus). La population des établissements pénitentiaires est également relativement jeune, puisque la moitié est âgée de 25 à 39 ans. À l’opposé, les femmes sont plus nombreuses à habiter dans une communauté religieuse. En 2019, 78,3 % des 1 810 habitants des structures de type couvent, monastère ou prieuré sont des femmes. C’est aussi une population plutôt âgée : la moitié a plus de 75 ans.

Proportionnellement, plus de personnes en communauté dans la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges

La part des personnes résidant en communauté varie d’un département à l’autre ► **figure 4**. La vie en communauté est plus fréquente en Haute-Marne, dans la Meuse et les Vosges, soit une proportion entre 3,5 % et 4 % de la population. Dans ces trois départements, plus ruraux, la part des jeunes en internat est plus forte. En 2019, 2 920 jeunes de la Haute-Marne sont accueillis dans un internat, hors cité universitaire, soit 44 % des résidents des communautés (la moyenne régionale est de 23 %) ; à Chaumont, le chef-lieu du département, cette proportion atteint 84 %. Dans la Meuse, près de 30 % des personnes vivant en communauté sont hébergées dans un internat ; parmi elles, les deux tiers sont localisées à Verdun et Bar-le-Duc. De même, la part des résidents des établissements militaires et pénitentiaires est plus importante dans le département, respectivement 14 % et 11 % de la population. Enfin, 4 420 jeunes vosgiens vivent en internat, soit 35 % des résidents des communautés du département. Cependant, ce sont les résidents des maisons de retraite et des Ehpad qui pèsent le plus dans la population des communautés : en 2019, quatre pensionnaires sur dix y sont hébergés.

À l’inverse, dans les deux départements alsaciens, les plus denses de la région, la part de la population vivant en communauté est plus faible : 2,1 % dans le Bas-Rhin et 2,2 % dans le Haut-Rhin. Proportionnellement, moins de jeunes résident en internat dans ces deux départements, puisque les établissements scolaires sont plus facilement accessibles

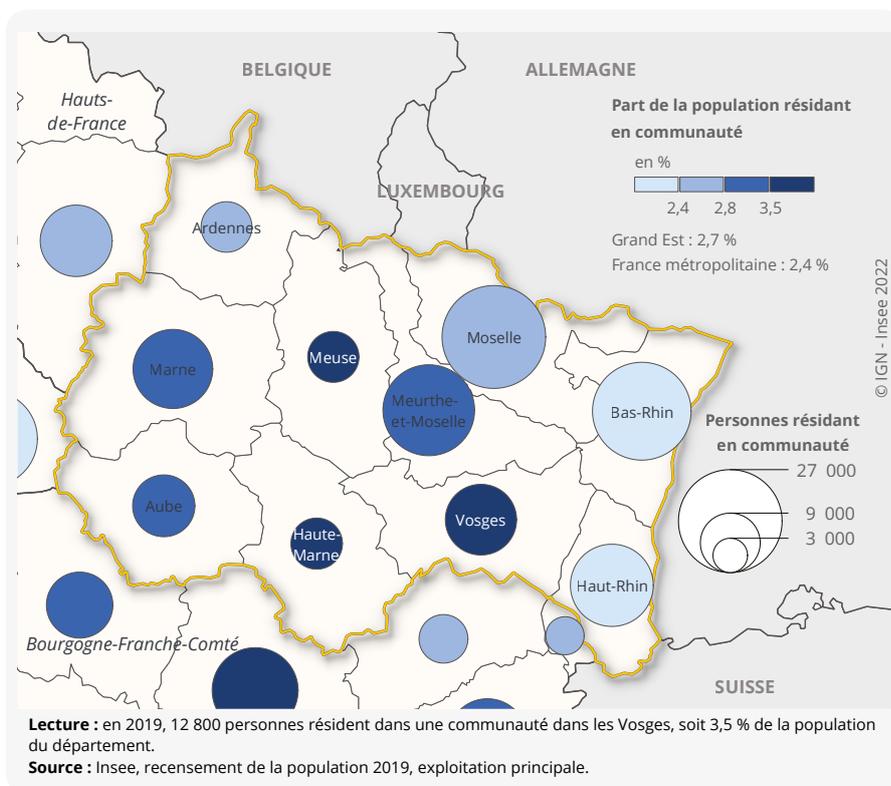
► Encadré 1 – Évolution du nombre de personnes recensées dans les communautés entre 2009 et 2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté a légèrement reculé (- 0,3 % par an), alors que la population du Grand Est est restée globalement stable. Ainsi, on compte 4 500 pensionnaires de moins en 2019 par rapport à 2009. Cependant, le nombre des résidents des maisons de retraite a progressé de 1,8 % par an en dix ans, sous l’effet du vieillissement de la population et de l’allongement de l’espérance de vie. À l’opposé, les communautés religieuses ont perdu plus d’un tiers de leurs résidents depuis 2009, soit une diminution annuelle de 4,3 %.

Le repli du nombre de personnes vivant en internat ou en cité universitaire est relativement similaire, de 1,4 % et 1,5 % par an. S’agissant des résidents des établissements militaires, leur population diminue de 1,1 % par an entre 2009 et 2019.

Toutefois, des précautions s’imposent dans l’interprétation de ces évolutions, puisque certaines catégories de population recensées en communauté en 2009 ne le sont plus forcément en 2019. Par exemple, des chambres en cité universitaire, dans les casernes de gendarmerie ou dans les foyers de travailleurs sont améliorées et transformées en logements indépendants et, de fait ne sont plus considérées comme des communautés. De même, pour que les jeunes en internat soient comptabilisés, ils doivent y résider plus de trois jours par semaine.

► 4. Nombre et part des personnes vivant en communauté par département dans le Grand Est en 2019



depuis le domicile familial. En revanche, la part des personnes vivant en cité universitaire est plus importante dans le Bas-Rhin : elle s’établit à 16,6 % de la population des communautés, soit presque trois fois plus que la moyenne régionale.

La population des communautés se concentre dans certaines zones de la région

Les résidents des communautés sont plus concentrés dans certaines zones du Grand Est que l’ensemble de la population. Plus de la moitié d’entre eux habitent dans les villes-centres des unités

urbaines ► **définitions**, contre 38 % de l’ensemble de la population. À l’opposé, seulement 14 % des personnes vivant en communauté résident en dehors d’une unité urbaine, soit deux fois moins que la population régionale.

Les cités universitaires sont particulièrement rassemblées autour des grands pôles universitaires, comme Strasbourg, Nancy, Reims ou Metz. En 2019, 97 % des personnes résidant dans ce type de structure sont localisées dans des unités urbaines de 200 000 à moins de 500 000 habitants, contre 27 % de la population régionale. Un constat similaire peut être dressé pour les foyers de travailleurs : les structures situées dans des unités urbaines de plus de

100 000 habitants regroupent 77 % des résidents. Les jeunes en internat sont surreprésentés dans des unités urbaines de taille intermédiaire, entre 10 000 et 100 000 habitants, comme Charleville-Mézières ou Châlons-en-Champagne, puisque 33 % des internes y résident, soit 10 points de plus que la population. Ils sont moins souvent localisés dans les très grandes agglomérations (7 % des internes) ou en dehors des unités urbaines (13 %), où l'on trouve moins de structures d'enseignement.

À l'inverse, les communautés religieuses sont plus fréquemment situées en dehors des unités urbaines (32 % des résidents), soit dans les très grandes agglomérations (16 %, contre 8,6 % pour l'ensemble de la population). Les établissements militaires sont plus souvent implantés dans des unités urbaines de plus petite taille ; les deux tiers de leurs résidents sont basés dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants et 21 % le sont hors unité urbaine. Quant aux maisons de retraite, elles sont

surreprésentées dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants : ces villes accueillent 26 % de l'ensemble des résidents, pour une part de la population totale de 17 %.

Laura Horodenciu, Florent Isel (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Une **communauté**, au sens du recensement de la population, est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun, le plus souvent le repas. La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction. Les catégories de communautés sont les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite médicalisées (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Ehpad) ou non, les foyers et résidences sociales ou assimilés, les communautés religieuses, les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés, les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, les établissements pénitentiaires, les établissements sociaux de court séjour, les autres communautés. Les établissements sociaux de court séjour pratiquent l'accueil d'urgence de très courte durée (quelques jours) pour des personnes sans domicile qui vivent le reste du temps dans la rue, dans des squats...

Les **unités urbaines** sont construites en France métropolitaine et dans les DOM d'après la définition suivante : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

► Sources et méthode

Les résultats sont issus de l'exploitation principale des recensements de population de 2019 et 2009. Les habitants sont répartis selon leur catégorie d'habitation ou leur mode de vie selon trois catégories : les personnes vivant en ménages ordinaires (97,6 % de la population du Grand Est), celles qui vivent en communautés (2,2 %) et les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières et les personnes sans abri (0,1 %). La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'environ un cinquième par an. Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant en communauté, y compris les élèves mineurs en internat. Pour cette étude, le choix a été fait de conserver ces mineurs en communauté. Ainsi, les chiffres sont différents de ceux publiés sur insee.fr où les mineurs en internat sont comptabilisés dans la population des ménages ordinaires au lieu de domicile de leurs parents ► [figure](#).

Population recensée en communauté et population vivant en communauté

Catégorie de population	Nombre de personnes concernées	Dans les résultats du recensement sous insee.fr	Dans cette étude
Personnes vivant en ménages ordinaires	5 401 049	5 424 575 comptabilisés en ménages « ordinaires »	5 401 049
Élèves mineurs internes	23 526		147 912 recensés dans une communauté
Autres résidents des communautés	124 386	124 386	
Habitations mobiles, marinières, sans abris	7 257	7 257	7 257
Ensemble de la population vivant dans le Grand Est	5 556 219	5 556 219	5 556 219

Source : Insee, recensement de la population de 2019.

Le nombre de personnes vivant en communauté au sens du recensement de la population peut différer des chiffres produits par d'autres organismes ou services statistiques ministériels. Par exemple, une cité universitaire composée uniquement de studios ou studentes ne sera pas considérée comme une communauté dans le recensement de la population. De même, les jeunes accueillis au plus trois jours par semaine en internat ou les personnes séjournant uniquement la journée dans des structures médico-sociales ne font pas partie de la population des communautés dans cette étude. Les personnes âgées vivant dans des foyers logements qui proposent une alternative au placement en maison de retraite sont également classées en ménages ordinaires.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs, ... », *Insee Première* n° 1906, juin 2022.
- **Challand C., Kelhetter D.**, « Une vie en communauté pour 43 000 personnes en Alsace », *Chiffres pour l'Alsace* n° 38, février 2013.
- **Barbier I.**, « Les communautés en Lorraine : majoritairement des étudiants et des personnes âgées », *Économie lorraine* n° 303, février 2013.
- **Maury S., Bouvet S.**, « La vie en communauté : surtout des jeunes et des personnes âgées », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 58, juillet 2018.

